



Commune de BRONVAUX
57535

CHARTRE DU SAVOIR-VIVRE ET DU RESPECT MUTUEL

Je fréquente la garderie et la cantine scolaire, je dois respecter les règles écrites ci-dessous pour que ce moment soit agréable pour tous.

Le personnel encadrant est là pour faire respecter ces règles.

Le respect mutuel est la règle principale.

En arrivant à la garderie :

- ✓ Je rentre calmement en rang par deux
- ✓ Je range correctement mon manteau et mon cartable.
- ✓ Je me rends aux toilettes dans le calme, sans bousculade et je me lave les mains.

En arrivant à la cantine

• Avant le repas :

- ✓ Je vais aux toilettes
- ✓ Je me lave les mains
- ✓ Je vais m'installer à table dans la salle de repas, sans courir
- ✓ J'attends que tous les enfants soient installés avant de débiter mon repas.

• Pendant le repas :

- ✓ Je me tiens correctement à table
- ✓ Je goûte à tout
- ✓ Je ne joue pas avec la nourriture
- ✓ Je ne crie pas
- ✓ Je ne me lève pas sans autorisation
- ✓ Je respecte mes camarades
- ✓ Je respecte le personnel encadrant
- ✓ A la fin du repas, je range mes couverts
- ✓ J'attends d'avoir l'autorisation du personnel encadrant pour sortir de table en silence et sans courir.



JE RESPECTE MES CAMARADES ET LE PERSONNEL ENCADRANT
J'AGIS AVEC CHACUN COMME J'AIMERAIS QU'ON AGISSE AVEC MOI

J'accepte les termes de la présente charte et m'engage à la respecter.

Fait à le

Nom des parents / signature :

Nom – Prénom de l'enfant / signature :